Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 217

Artikel: Aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251539

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

davres, afin de les dépouiller des modestes linceuls qui les recouvraient. Dunod ajoute que cette guerre fut la cause d'une grande famine et que le pays n'avait point souffert une pareille dévastation depuis l'invasion des Barbares.

Pour se soustraire à la fureur des troupes suisses et de l'Evêché, les habitants de la montagne de Trévillers se réfugièrent dans la caverne du Chatela, comme l'attestent les chaînes dont ils se servirent pour barricader l'entrée, et autres objets précieux, les pièces d'or et d'argent qu'on y a retrouvés au commencement du XIXe siècle. Cette grotte offre tous les caractères de l'époque celtique Quatre murs légèrement courbés en demi-cercle autour de l'ouverture ont encore là leurs assises en pierres brutes, non cimentées et garnies de terre et de sable. Ils sont à deux ou trois mètres l'une de l'autre et en grande partie recouverts de débris amoncelés. La caverne perce le rocher et débouche sur la vallée au fond de laquelle une élévation de terrain indique une bien ancienne voie, faite à travers les marais pour aboutir à la côte de Thiébouhans, aujourd'hui hameau dépendant de Trévillers. Au commencement du siècle dernier on pénétrait encore dans la cavité souterraine où l'on voyait des bancs de pierre taillés de main d'homme. Au nord, un fossé, flanqué sur ses bords d'énormes quartiers de rochers, protégeait les murs placés à l'entrée de la caverne. [1]).

L'évêque de Bâle resta possesseur de cette conquête jusqu'à la paix de Zurich 30 juin 1478. Alors les habitants de la Petite Suisse rachetèrent leur liberté moyennant une forte rançon. La terre de Franquemont sur les deux rives du Doubs, demeura seule sous la dépendance de l'Evêque de Bâle. Claude de Franquemont dut céder son château et Jean Schadecu, banneret de Delémont, en fut établi gouverneur, au nom de l'évêque de Bâle. En 1476 il fut remplacé par Jean Vernoy, qui avait apporté à Porrentruy la nouvelle de la prise de cette forteresse. Ainsi toute la seigneurie de Franquemont, *Goumois, Montbaron, Gourgouton, Vautenaivre, Belfonds* et les métairies furent réunis à l'Evêché de Bâle, malgré l'opposition du comte de Montbéliard, suzerain de ce fief. Le 24 janvier 1478, l'archiduc Maximilien d'Autriche, autorisa l'Evêque de Bâle à garder cette conquête.

Après la signature de la paix de Zurich, Henri, comte de Montbéliard, fit d'inutiles démarches pour rentrer en possession de la seigneurerie de Franquemont. Enfin il vendit à Gaspard ze Rhein, évêque de Bâle, successeur de Jean de Venningen, tous ses droits et prétentions sur cette terre, pour la somme de 200 florins dont il donna quittance le 10 novembre 1481 [2]).

Cependant Claude de Franquemont, privé de la jouissance de sa seigneurie, traînait dans la misère une vie semée de privations. Il avait épousé Marie de Montjoie, fille de feu Etienne de La Touillière, sire de Montjoie, dont la famille avait conservé de bonnes relations avec les Etats confédérés. Ceux-ci réunis à Zurich, en 1480, avaient sollicité l'évêque de Bâle de rendre à ce pauvre gentilhomme l'investiture de ce fief. L'année suivante l'Etat de Soleure fit encore dans ce même but une démarche qui fut couronnée de succès.

L'évêque de Bâle consentit à investir la seigneurie de Franquemont au seigneur Claude sous certaines réserves et de donner asile, dans ce château, à sa mère et ses frères et sœurs, tous réduits à un état voisin de la misère.

Claude était pauvre, il lui fallait de l'argent, pour en trouver il conclut avec les gens de cette seigneurie, le 22 janvier 1482, six jours avant que l'évêque ne lui donna l'investiture de Franquemont, un engagement qui augmentait les franchises du peuple. L'évêque investit donc Claude de ce fief à la condition que les possesseurs seraient nobles, que lui Claude ne prendrait aucune bourgeoisie, ni se mettrait sans aucun protectorat sans le consentement de l'évêque et du Chapitre de Bâle. Il devait prendre toutes les mesures pour que les habitants de la seigneurie fussent toujours prêts à défendre ce château frontière. Il exigea que toutes les affaires judiciaires de ce petit Etat, fussent, à son appel, portées devant la cour de l'évêque. Lorsque le fief changerait de maître, la reprise devait se faire dans l'espace de deux mois. Le château ne pouvait en outre être loué ou vendu qu'à un noble du consentement de l'évêque de Bâle.

(A suivre.)

1) Histoire du comté de la Roche, par l'abbé Loye.

2) Trouillat II. CXV.

Aux champs

Taille des arbres fruitiers. — Comment on prend les fouines. — Avis utile.

Autrefois, lorsque les propriétaires avaient beaucoup de terrains à leur disposition, ils plantaient les arbres fruitiers, quenouilles, espaliers, haute-tiges, etc., à de grandes distances les uns des autres.

Dans cette favorable situation, les arbres profitaient des influences atmosphériques : l'air, la lumière et la chaleur solaire arrivaient sur toutes leurs surfaces, en chassant l'humidité, leur plus grande ennemie, car c'est elle qui favorise l'apparition des mousses, lichens, champignons et autres parasites destructeurs qui se développent fréquemment sur l'écorce des arbres.

Aujourd'hui, dans la plantation, les choses sont complètement changées : sur une petite surface de terrain, on veut avoir beaucoup d'arbres à fruits variés, et surtout les nouveaux que l'on répand dans le commerce sous des noms pompeux rarement justifiés par leur qualité.

Cette manière de cultiver les arbres exige qu'on les plante à de petites distances les uns des autres ; et, pour qu'ils se gênent le moins possible, on leur impose des formes restreintes raccourcies, contraires aux besoins qu'ils éprouvent de s'étendre continuellement. Pour les maintenir dans ces conditions, sans les faire trop souffrir de la privation d'air, de lumière et de chaleur qu'ils exigent, on les conduit en taillant les branches fort courtes.

Il est absolument nécessaire, si l'on veut exécuter convenablement cette opération, d'avoir de grandes connaissances dans la taille des arbres pour conserver ces formes irraisonnables qui exigent des pincements, ébourgeonnements, cassements, incisions et autres mutilations indispensables, qu'il faut savoir appliquer pour les mettre à fleur et souvent avec une telle abondance, qu'après la chute des pétales, elles avortent sans pouvoir donner le moindre fruit.

Ces faits se présentent fréquemment chaque année sous les yeux des propriétaires, qui s'en consolent assez philosophiquement parce qu'ils se figurent qu'il ne peut en être autrement.

C'est une erreur, lorsqu'après quelques années de plantation et de taille raccourcie pratiquée par de savants jardiniers, les arbres ne fructifient pas, et que de nouveaux bourgeons viennent constamment remplacer les anciens ; c'est un effet qui peut se prolonger durant de longues années en maintenant le sujet dans une complète stérilité.

En présence de cette fâcheuse situation due au trop grand rapprochement des arbres, il ne faut pas hésiter à en supprimer un sur deux et quelquefois davantage, en donnant à ceux qui restent des dispositions plus étendues et des tailles plus allongées.

Les tailles raisonnées exigent chez les personnes qui les pratiquent, des connaissances scientifiques qui leur permettent de trouver des combinaisons susceptibles de diriger la sève vers les points où ils veulent l'amener. C'est de cette manière qu'ils parviennent à grands frais à obtenir des fruits dans les jardins où les arbres sont trop près les uns des autres et où ils sont dirigés élégamment.

Il y a pourtant un moyen bien simple de se passer des savantes connaissances qu'il faut avoir pour bien tailler les arbres : c'est de suivre l'exemple de nos ancêtres, en les plantant assez éloignés, en les taillant longs, en leur conservant, ce qui est indispensable, une forme coniqne, qui consiste à maintenir les branches

---

sœurs ont été vendues comme moi ; je n'ai jamais eu de leurs nouvelles.

— Comment as-tu pu résister à ces courses forcées ?

— Je ne sais pas : le maître qui pensait que je serais vendue plus cher que les autres, me distribuait une plus grande quantité de sorgho pour me nourrir ; c'est peut-être ce qui a soutenu Yamina, jeune et belle alors !

— Dis-moi, tu étais auprès de ta mère, lorsqu'elle a été frappée ?

— Oui. Yamina était attachée aux autres, puisque je te dis que Yamina allait au marché.

— Tu ne t'es pas révoltée, lorsque ta malheureuse mère a été brutalisée ?

— Yamina pleurait, mais ne prononçait pas un mot : le maître l'aurait assommée.

— A qui as-tu été vendue ?

— A Abdallah, qui m'a achetée pour être sa femme.

— Tu ne l'avais jamais vu ?

Non. Tu avais donc vu ton mari, toi, avant ton mariage ?

— Oui, souvent.

— Combien de fois as-tu été battue ?

— Mais... jamais, Yamina ; et jamais, je puis te l'affirmer, Renée Calvignac ne sera frappée.

Les grands yeux de la musulmane se fixèrent étrangement surpris, sur la Française : cette révélation l'étonnait tellement, qu'elle ajouta avec un sourire amer et douteux :

— Ah ! tu mens toujours, et Yamina dit la vérité. Oui, tu mens, tu ne m'aimes pas.

— Je t'affirme que je n'ai jamais été frappée, et je ne le serai jamais, je te le répète. Oh ! Yamina, crois moi, je ne voudrais pas souiller ta demeure par un seul mensonge !...

— Mais alors, reprit Yamina, de plus en plus surprise, la France, ton pays, c'est donc un morceau du ciel ?

— Tu dis juste, c'est le ciel doux et clément de l'homme libre, des intelligences éclairées ; et, de même que ton Dieu te défend tout commerce avec les nations civilisées, le mien m'ordonne de t'aimer, Yamina, entends-tu ? de t'aimer de toute la puissance de mon âme... Voudras-tu me le rendre un peu, toi ?...

(La suite prochainement.)

de la base du tronc plus longues de vingt à vingt-cinq centimètres que celles qui suivent, qui doivent toujours aller en diminuant de longueur, à mesure qu'elles se rapprochent du sommet du sujet.

Pour former la tête, après n'y avoir laissé que les branches utiles, en les distançant à peu près à 30 centimètres les unes des autres, au moment de la taille, on commence par celles placées dans le bas du tronc; sur le premier tiers de leur longueur, on raccourcit les bourgeons à 15 ou 20 centimètres : sur le deuxième tiers, à 10 centimètres; sur le troisième tiers, à 5 centimètres, et le terminant à 15 centimètres Les gourmands, on les enlève complètement, mais s'ils devaient boucher un vide, après les avoir taillés à 20 centimètres on les briserait en trois ou quatre endroits pour favoriser la sortie du dard qui constitue le coursone fruitier. A partir de la base, les branches des différents étages seront taillées comme celles qui précèdent.

C'est en traitant les arbres de cette manière fort simple, à la portée de toutes les intelligences, qu'on peut à la rigueur, faute d'ouvrier, faire exécuter son travail par le premier venu. C'est en taillant long qu'on a de bonnes récoltes lorsqu'on ne joue pas avec les arbres, qui savent se mettre naturellement à fruit lorsque le moment est arrivé.

Enlever le bois mort, supprimer celui qui constitue un fouillis, s'opposer à ce que les branches ne poussent pas trop longues, laisser des bourgeons et des dards pour les branches de charpente, faire la chasse aux insectes et fumer le pied des arbres avec un bon engrais, c'est le meilleur moyen d'avoir de belles récoltes et d'excellents fruits lorsque le moment sera venu.

* * *

La fouine est fort rusée, et ne se laisse pas facilement surprendre : aussi faut-il tendre les pièges avec beaucoup d'adresse, et sutout les laisser longtemps en place, afin d'accoutumer peu à peu l'animal à les voir, sans être effrayé.

Le traquenard-souricière à deux battants consiste en une caisse carrée, longue de trois pieds, large et haute de dix pouces à l'intérieur. On la construit avec quatre planches de bon chêne, solidement clouées. Les deux extrémités sont ouvertes, et disposées de manière à recevoir, dans des rainures, les deux portes à coulisses En dessus de la boîte est percé un petit trou pour laire passer le fil de fer mobile et à crochets. Ce fil de fer, servant de détente, se compose de deux morceaux de même métal tortillés ensemble et recourbés pour recevoir l'appât. En haut est un anneau qui sert à suspendre le fil de fer dans la boîte, au moyen d'une petite traverse également en fil de fer, qui passe dans l'anneau et se trouve fixée en travers du trou. L'extrémité supérieure se termine par deux crochets dont les bouts, loin d'être piquants, doivent au contraire être mousses et arrondis.

La détente ainsi préparée et placée dans la boîte, on établit deux bascules avec leurs pivots solidement fixés dans la boîte. D'un côté, elles tiennent aux coulisses à l'aide d'un bout de ficelle, et le jeu qu'on leur laisse est suffisant pour qu'elles puissent tomber et se fermer en vertu de leur propre poids. Ces bascules sont très amincies à l'extrémité opposée, où elles se teminent en pointe mousse.

La machine ainsi préparée, on la place, sans la tendre, mais avec ses deux battants ouverts, sur le passage accoutumé des fouines. Quand on aperçoit de la fiente de ces animaux dans les environs, on peut tendre le piège avec confiance On place pour appât, dans les crochets du fil de fer, un morceau de volaille ou une poire cuite, et l'on maintient les bascules levées en appuyant sur l'extrémité pointue les deux crochets du fil de fer. Le tout doit tenir si légèrement, qu'au moindre mouvement imprimé au fil de fer, les bascules doivent échapper de dessous les crochets et glisser le long des coulisses. La fouine pénètre dans la boîte, saisit l'appât attaché aux crochets vus par un trou supposé dans le dessin ; elle ébranle la détente, les deux portes tombent à la fois, et l'animal est pris. Ce piège a sur les autres un grand avantage : comme il est ouvert des deux côtés, la fouine a moins de défiance et se détermine plus aisément à y entrer.

Le *traquenard-souricière à un battant* se fait de même, mais il n'a qu'une coulisse, et l'un des fonds de la boîte est fermé par un grillage en bon fil de fer. Il se tend de la même manière.

* * *

On a condamné l'emploi de la sciure de bois comme litière parce que celle-ci aurait le défaut de stériliser les terres et les prés sur lesquels on en mettrait.

La sciure de bois peut avoir cet inconvénient si elle n'est pas décomposée et saturée de déjections animales. Il ne faut pas se hâter de renouveler la litière de sciure ; elle ne peut que gagner à séjourner sous les bêtes pendant quinze jours ou trois semaines. Ce qui est à craindre c'est l'acidité de la sciure ; afin de la neutraliser, on devrait chaque fois qu'on l'enlève des écuries l'étendre à l'air, la saupoudrer de cendre de bois et de chaux fusée ; moyennant ces précautions faciles, le fumier de sciure aurait de bons effets.

Les idées d'une Femme d'Intérieur

Trop penser nuit...

Revenons à l'hygiène de l'esprit. Puisque mes petits jeux vous ont plu, je vais vous entraîner, mes sœurs, vers une branche plus occulte de la même souche. Je vais vous demander si vous avez quelquefois songé que vos pensées étaient une cause de mauvaise digestion, de vieillesse prématurée, une cause de cheveux blancs, une cause de teint jaune...

— Je ne puis pas gouverner mes pensées comme je dirige mes pas, direz-vous, mon imagination va, vient, reste, s'attache, s'envole, frôle effleure, se pose et quelquefois s'enracine.

Voilà le mal. Une idée s'implante, fructifie, s'enlise dans la cervelle, l'épuise. La pauvre robe que vous ne changez jamais s'use, se lasse, s'effrite et finalement vous quitte. Les cellules cérébrales que vous surmenez s'amplifient, se développent outre mesure, absorbent leurs voisines et détraquent l'équilibre cérébral. Il faut changer de pensée, comme on change de costume. Comme on varie le menu de ses repas, il faut varier sa nourriture intellectuelle, sans quoi les mêmes rides se crusent aux mêmes places et deviennent vite indélébiles.

Si une tristesse vous ronge, faites un effort pendant quelques minutes, appliquez-vous à mettre l'ennemi à la porte et entr'ouvrez la fenêtre de votre âme au papillon bleu. Il hésitera d'abord, battra de l'aile sans se poser, puis, peu à peu, il s'acclimatera, entrera librement et se fera un nid chez vous.

Si au milieu de vos soucis vous êtes assez privilégiée pour n'avoir aucune inquiétude matérielle, si le lendemain est assuré, si l'époux n'est pas dissipateur et que vous n'ayez à souffrir ni du froid ni de la faim, je crois très aisé de vous guérir, Vous avez entendu parler de la suggestion, c'est une des choses à la mode on en cause un peu partout, en souriant dans les salons, scientifiquement à la Salpêtrière productivement à la Bodinière.

Je n'entreprendrai pas ici la psychologie d'une science qui mérite une longue étude, mais je vous dirai que l'art de se suggestionner soi-même n'est pas vain, et qu'on arrive fort bien à diviser ses deux « moi » et à forcer l'un à distraire l'autre.

Par exemple, vous avez à faire un travail mécanique ennuyeux, une longue couture, une course fatigante, partez du pied droit, ainsi que disaient les Mages, afin d'emmener avec soi les bons esprits et de laisser en arrière les mauvais, et prenez un sujet de pensée agréable, racontez-vous à vous-même une histoire. Je vous assure que c'est très amusant, vos héros manœuvrent autour de vous, vivent de vos éléments, agissent selon vos désirs, ce sont vos pensées crées qui se meuvent.

— Vous parlez en romancier, direz-vous. Peut-être, mais ne croyez-vous pas qu'en nous tous est l'étoffe d'un romancier, en toute femme au moins ?

Quelle est celle qui n'a pas une fois rêvé en sa vie d'être une héroïne de roman ? d'accomplir des actes sublimes, de planer dans l'éther impondérable et subtil de l'invisible ciel ?

La réalité vous le refuse, mais le rêve est ouvert. Rêver, c'est vivre, la moitié de l'existence d'ailleurs se passe en songes puisque les nuits de sommeil en sont faites. Un philosophe, commenté par le Play dans un ouvrage de Paul Ribot, n'a-t-il pas été jusqu'à dire que rien n'existait et que les actes crus tangibles n'étaient autres que l'idéal d'un mouvement factice.

Ceci est incroyable, seulement mon conseil est possible, il isole le cœur des durs contacts. Il aide les temps pénibles à passer, il est l'illusion aux ailes d'or.

A présent, si vos peines sont matérielles, s'il s'agit hélas ! de lutter avec d'insuffisantes ressources, appelez à votre aide toute la force de volonté dont tout être humain est capable quand *il veut*, activez votre désir.

Au lieu de la résignation inerte, livrez la bataille quotidienne, cherchez la voie sur laquelle se trouve le rayon de soleil que le divin dispensateur des joies a mis en toute existence terrestre. Ne vous lassez pas, ne vous rebutez pas, frappez et il vous sera ouvert. On pouvait entrer à Thèbes par cent portes, devant vous sont plus de cent chemins menant au succès. Onbliez les échecs pour ne voir que l'espérance ! On dit que l'eau va à la rivière, eh bien, la chance va où on l'attend, le bonheur entre où on lui ouvre. Ne soyez jamais moroses, mais souriantes, par là même les sympathies iront à vous. Si votre situation vous place dans la dépendance, vous plairez par un visage heureux et mettrez en fuite par un visage sinistre.

Et maintenant, pour clore, méditez cette pensée :

« *Puisque l'on rit aux larmes, donc la douleur peut s'effacer aussi dans un éclat de rire.* »

RENÉE D'ANJOU.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Dous individus d'in mainme velaidge vainrent à meuri le mainme djo ço que peut airivay pait cho. Le premie s'en alléy bin boënnement tapey en lai poëtche di pairaidis crayaint que St-Pierre le velay léchie entray di premie çô, poche qu'ay se prangnay po le pu braive hanne di velaidge. Main ay feu in pô rtompay. Que vorêtes ? iy dié